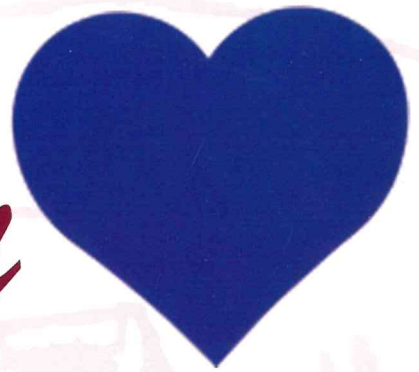
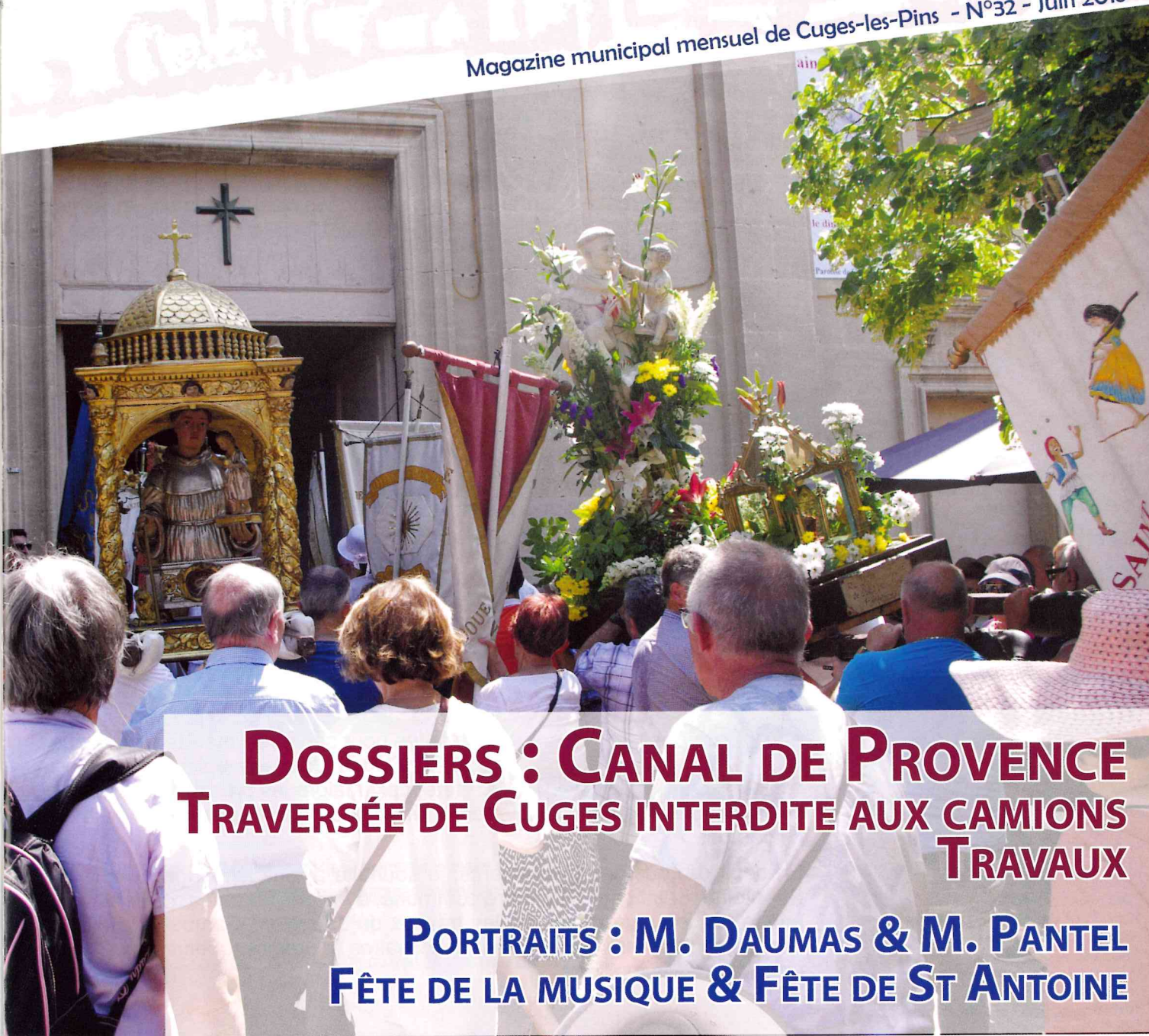


Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°32 - Juin 2018



**DOSSIERS : CANAL DE PROVENCE
TRAVERSÉE DE CUGES INTERDITE AUX CAMIONS
TRAVAUX**

**PORTRAITS : M. DAUMAS & M. PANTEL
FÊTE DE LA MUSIQUE & FÊTE DE ST ANTOINE**



www.cuges-les-pins.fr



Sommaire

- 3** Retour en images
- 4-5** Vie municipale
- 6-7** Dossier : Interdiction poids lourds
- 8** Dossier : Le canal de Provence
- 9** Travaux
- 10** Associations
- 11** Événement
- 12 -13** Portrait
- 14** On nous prie de communiquer
Petits bonheurs
Tribune libre
- 15** Retour sur...
Médaille Grand Or UNC pour M. Maurric

Magazine de la commune de Cuges-les-Pins édité par la municipalité
Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre
13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11
Périodicité : 12 numéros par an.
Directeur de la publication : Bernard Destrost, maire
Impression : CCEE
Maquette : Service communication de la mairie
Administration : Comité consultatif de la communication composé d'élus : Frédéric Adragna, France Leroy, Aurélie Verne
Photos : service com et Corinne Jayne
Tirage : 2 500 exemplaires
Juin 2018 n°32
Couverture :

ÉDITO

Cette année sera celle des réalisations et de l'amélioration de l'esthétique de notre village. Tout cela n'est possible que grâce à la mise en œuvre d'un travail d'équipe alliant élus, services administratifs et techniques ; mais aussi quelque fois avec l'intervention d'entreprises extérieures.

Beaucoup de communes y ont aujourd'hui recours car leurs besoins sont souvent variables et ne nécessitent pas forcément d'embaucher. Ainsi, le printemps nous laisse-t-il souvent démunis face à la croissance des herbes folles et c'est pourquoi il nous faut faire appel à ces prestataires pour pallier au surcroît de travail.

Une bonne gestion ne veut pas forcément dire « embaucher » surtout quand la masse salariale de la commune est déjà au maximum des seuils tolérables pour son budget de fonctionnement. Je rappelle que c'est grâce aux efforts de gestion que la commune retrouve petit à petit des marges de manœuvres qui conduiront progressivement à son autonomie financière.

La question que nous sommes en droit de nous poser aujourd'hui est de savoir si, à l'avenir, les maires garderont cette autonomie de décision sur un territoire en pleine mutation avec notamment la Métropole Aix Marseille Provence et ses nombreux transferts de charges imposés aux 92 communes de son territoire. Il est également possible, dans un avenir proche, de voir aboutir la fusion du Département avec la Métropole qui risquerait de nous faire perdre cette aide précieuse que nous apporte le Conseil départemental dans chacun de nos projets d'investissements. S'il faut ajouter à cela la suppression progressive annoncée de la taxe d'habitation, compensée par l'Etat, on comprend aisément que l'autonomie de gestion des communes risque progressivement d'échapper aux maires.

Je mène chaque jour, avec l'équipe qui m'entoure, ce combat difficile et quelquefois inégal au sein d'une Métropole qui peine à trouver ses marques, auprès du Département pour obtenir les aides financières indispensables pour la commune. De la même façon, j'ai entrepris depuis l'été dernier de faire entendre la voix de Cuges et la volonté de ses habitants sur la nécessité de créer une véritable déviation de la commune et c'est pourquoi j'ai décidé de prendre un arrêté d'interdiction de traversée du village pour les camions de 19t. Cet arrêté fait débat et grand bruit côté Var et en ce sens je pense qu'une partie de l'objectif est atteint...

Alors si au hasard des conversations villageoises vous veniez à apprendre que je pourrais renoncer aux engagements que j'ai pris, n'en croyez rien, ce ne sont là que des rumeurs malsaines faites pour servir les intérêts de quelques-uns, mais certainement pas l'intérêt de Cuges. Je n'assouplirai en rien et ne bougerai pas une virgule de cet arrêté, ceci malgré les pressions que je subis et qui ne font que me conforter dans l'idée que nous avons raison de mener ce combat.

En dépit de tous ces événements, je souhaite à tous les Cugeois une belle St Antoine, Saint patron de notre commune, avec des festivités qui seront cette année un peu perturbées par les travaux du boulevard Gambetta, mais dont chacun comprendra qu'ils étaient nécessaires et propices à offrir aux Cugeois un cadre de vie meilleur.



Le Maire

Bernard DESTROST

RETOUR EN IMAGES



1 Les élus du CMJ déposent avec monsieur le maire une gerbe au monument aux morts lors de la commémoration du 8 mai 1945

2 Grand succès pour la 10^e édition du trail de la Sainte Baume

5 Stage de judo des vacances de printemps

3 Stage de foot des vacances de printemps organisé en partenariat avec la municipalité

6 Remise des récompenses du trail scolaire

4 Rassemblement pour la pose du fer du capitaine de la Saint Éloi 2018, Guillaume Alunni

7 Château gonflable mis en place pour les vacances au centre de loisirs

CINÉMA



Projection cinéma à la salle des mariages :

PADDINGTON 2

Mercredi 13 juin 2018 à 14h15

Synopsis : *Paddington coule des jours heureux chez les Brown, à Londres, où il est apprécié de tous. Pour les 100 ans de sa tante adorée, il repère un magnifique livre chez un antiquaire. Mais lorsque le précieux ouvrage est volé, Paddington est accusé à tort et incarcéré. Convaincus de son innocence, les Brown se lancent dans une enquête pour retrouver le coupable...*

(Source : Allociné)

INVITATION

Bernard Destrost, Maire de Cuges les Pins, et les membres du Conseil municipal ont l'honneur de vous inviter à la commémoration de l'appel du 18 juin 1940.



La cérémonie se déroulera le lundi 18 juin 2018.

Le cortège se formera à 18h devant l'Hôtel de Ville, pour se rendre au monument aux morts où une gerbe sera déposée.

Merci d'avance de votre présence.

REPAS DES AÎNÉS

La municipalité offre aux aînés du village un repas le mercredi 27 juin à midi au jardin de la ville (salle des Arcades en cas d'intempéries). Au menu : paëlla ! Il sera suivi d'un après-midi dansant offert par le club de l'âge d'or. Venez nombreux !

Inscriptions : à l'accueil de la mairie jusqu'au 20 juin



DÉCHETS VERTS & DÉCHETTERIE

Déchets verts

Vous êtes habitant du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, vous pouvez bénéficier de la collecte gratuite de vos déchets verts à domicile.

Contactez Allô Déchets au 04 42 18 19 79 pour prendre rendez-vous, puis récupérez gratuitement dans votre mairie des sacs biodégradables de 100 litres.

Sont acceptés les branchages, feuilles mortes, tonte de pelouse, plantes de jardin, petites souches et tailles de haies.

Horaires d'ouverture déchetterie de Cuges :

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 et le dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Voisins TriBien

Le projet des Voisins TriBien vise à fédérer les habitants autour d'une démarche éco-citoyenne portant sur le tri des déchets.

Vous êtes impliqués dans la vie de votre quartier ? Vous voulez apprendre et transmettre les bonnes pratiques du tri ? Rejoignez les Voisins TriBien !

Faites-vous connaître auprès du service des déchets ou par mail : lesvoisinstribien@ampmetropole.fr



La municipalité de Cuges-les-Pins vous propose

Fête de la MUSIQUE

RENDEZ-VOUS JEUDI 21 JUIN

- 18H30 SALLE DES MARIAGES PROJECTION DU FILM « FANTASIA »
- 20H PLACE LEONARD BLANC LES GASPARDS - FLAMENCO - IMMINENT 5
- 20H PLACE DE LA LIBERATION IRON - FAMILY SPIRIT - THE KEYS
- 20H LE BARRI MADAAL DOCH

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE ASSURÉES PAR LE COMITÉ DES FÊTES

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION CHAUVET, L'ART DES ORIGINES RÉVÉLÉ PAR LA 3D



Du 26 mai au 23 juin, cette exposition révèle, en détail et en 3D, toute la beauté des premiers dessins de l'humanité, réalisés il y a 37 000 ans dans la grotte Chauvet-Pont d'Arc, en Ardèche. Une tablette numérique permet d'enrichir la visite et de voir la grotte en réalité augmentée.

Une sélection d'applications vous permet de la prolonger avec des activités à découvrir. Exposition tout public prêtée par la BDP.

3^e RENDEZ-VOUS DU CLUB DE LECTURE

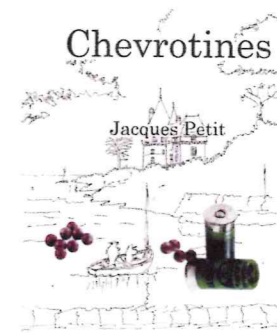
Mardi 19 juin à 20h30 : les bibliothécaires vous invitent à venir discuter et partager vos coups de cœur sur des livres, des films, de la musique autour d'un café et des petits gâteaux !

EN CE MOMENT

Les bibliothécaires réfléchissent pour réaménager la médiathèque, mettre en valeur les différents espaces et améliorer le service. Elles réalisent actuellement une enquête de satisfaction auprès du public (usagers ou non !) et vont proposer au mois de juillet un *Design Thinking* ou comment penser ensemble ce réaménagement...

Si vous êtes intéressés par cette nouvelle aventure, venez-vous inscrire !

SAMEDI 9 JUIN : RENCONTRE-VENTE-DÉDICACES AVEC M. JACQUES PETIT



Il en est à 4 romans écrits ! Venez rencontrer cet auteur cugeois et découvrir ses romans d'aventures, inspirés de faits réels, ses romans noirs de chez noirs.

Dès 11h le samedi 9 juin à la médiathèque.

RETOUR SUR...

Le puzzle participatif de la médiathèque

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvrées pour réaliser et terminer le puzzle participatif Star Wars, 1098 pièces.

Merci encore et Bravo !

Soyez prêt ! Nouveau défi avec un nouveau puzzle en juillet.



L'ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE TRAVERSÉE DES POIDS LOURDS À CUGES MOBILISE LE VAR

Le 26 avril dernier, Monsieur le Maire, Bernard Destrost, accompagné par son Directeur Général des Services, Daniel Rousseau, et du responsable de la police municipale, Thierry Daumas, s'est retrouvé face à des interlocuteurs varois, inquiets des conséquences engendrées par l'arrêté pris cet été par la commune de Cuges.

Autour de la table, se trouvaient beaucoup de personnalités de l'administration varoise : Préfecture, chambre de commerce, gendarmerie, des représentants de la zone d'activité de Signes, de la Région et Stéphane Clair, directeur du circuit Paul Ricard. Cet arrêté inquiète nos voisins qui dénoncent ses conséquences au niveau de l'activité économique de la zone de Signes et des surcoûts engendrés par le passage obligé des poids lourds par l'autoroute.

Lors de cette rencontre, l'ensemble des membres a demandé au maire un certain assouplissement de l'arrêté mais celui-ci entend ne pas



céder car, explique-t-il, « *il en va de la sécurité du village de Cuges-Pins qui ne peut accueillir un tel trafic !* ».

Ont ensuite été abordés la future extension de la zone d'activité de Signes qui compte actuellement 2500 salariés et qui devrait s'accroître dans les années à venir pour progressivement atteindre 8500 salariés ; et enfin le retour du Grand prix de Formule 1 et l'activité croissante du circuit qui ne fait qu'amplifier les nuisances sur le village de Cuges...

Au cours de cette réunion, un tracé de délestage routier passant par St Cyr, Ceyreste et le Grand Caunet a été présenté au maire qui a émis des doutes sur son efficacité : « *Il ne résoudra en rien le passage des camions sur Cuges, ce qu'il nous faut c'est une*

véritable déviation de Cuges pour sécuriser le village actuellement en grand danger... Qu'attend-on ? un accident, un mort, une chaussée qui s'effondre ? »

La majorité des membres présents a semblé entendre les arguments du maire et la réunion s'est achevée avec la volonté de convaincre les élus locaux, départementaux et régionaux seuls décideurs d'un tel projet, à condition que la volonté soit au rendez-vous... Le maire reste convaincu que la démarche de la commune de Cuges intervient au moment opportun du retour du Grand Prix de Formule 1 et espère une véritable prise de conscience des différents décideurs institutionnels. « *Le village de Cuges ne doit pas être ignoré et le laissé-pour-compte des grands investisseurs car comment envisager développer de telles activités industrielles, commerciales et sportives sans prévoir les infrastructures adaptées ?* ».

La balle est désormais dans le camp varois mais aussi du département des Bouches-du-Rhône et de la Région qui devront se positionner clairement sur l'opportunité d'une véritable déviation pour Cuges.

Affaire à suivre...



BILAN DES ACTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

EN QUELQUES CHIFFRES

ARRÊTÉ MIS EN PLACE LE 1^{er} AVRIL

Du 01/04 au 16/04

PRÉVENTION



100 camions
avertis sur place

+

Campagne d'avertissement des
syndicats de routiers et des
grosses compagnies routières

Du 17/04 au 30/05

VERBALISATION

90€



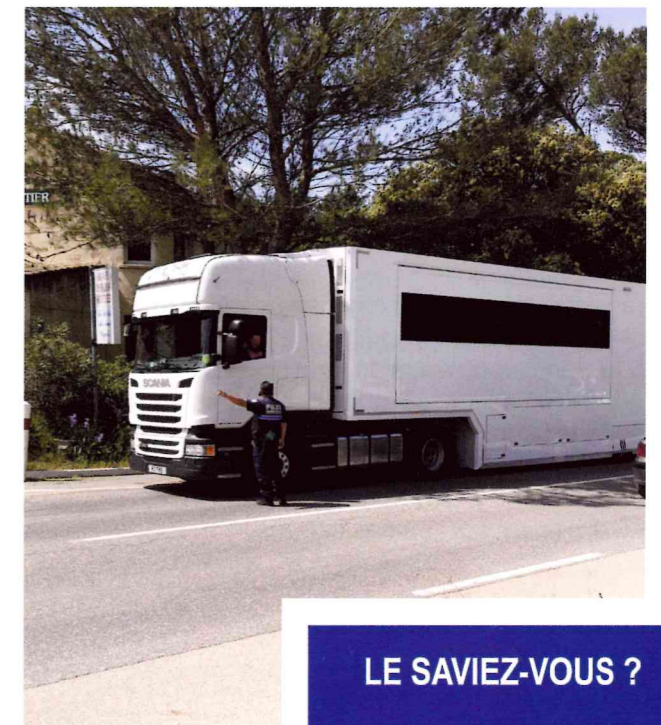
45 camions verbalisés

+

30 camions avisés
(qui ont dû faire demi-tour)

+

Opération gendarmerie
(statistiques non communiquées) :
contrôle et verbalisation



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les amendes de police sont partiellement reversées à la commune et portées au budget d'investissement afin d'acheter des équipements touchant à la sécurité routière : barrières, ralentisseurs etc.

Depuis la mise en place de l'arrêté d'interdiction des poids lourds sur la commune, la police municipale est à pied d'œuvre et verbalise les poids lourds en infraction.

Parallèlement, une campagne d'information a été faite auprès des principales entreprises de la zone de Signes afin de leur demander d'avertir les transporteurs sur la nécessité de contourner Cuges entre 7h et 21h.

La mairie a également écrit aux différentes sociétés ayant en charge la navigation routière par satellite (GPS) afin de mettre à jour les itinéraires routiers et autoroutiers. Reste aujourd'hui à obtenir du département du Var la mise en place de panneaux d'interdictions sur le département.

En tout état de cause la police municipale considère aujourd'hui que depuis la mise en place de l'arrêté municipal, le trafic des poids lourds sur la commune a baissé de 60%.

RACCORDEMENT DE LA COMMUNE AU CANAL DE PROVENCE

Où en sommes-nous ?

UN PROJET QUI AVANCE ...

Dès son arrivée à la tête de la commune en 2014, l'équipe municipale avait souhaité engager une réflexion globale sur l'aménagement de son territoire et notamment ses conditions d'alimentation en eau ; ceci dans un contexte de forte pression foncière mais aussi, afin de sécuriser les ressources en eaux de la commune qui ne reposent actuellement que sur deux forages, situation qui pourrait poser un problème de sécurité en cas de tarissement ou d'incident sur l'un des forages.

La commune s'était alors fixée comme objectifs :

- La préservation et la redynamisation de l'espace agricole et la création d'une Zone Agricole Protégée
- La sécurisation de l'alimentation en eau par la diversification des ressources
- La protection contre les incendies de forêts

Dans ce cadre, la société du Canal de Provence a proposé à la collectivité un aménagement hydraulique à partir de la branche de Toulon Ouest. Celui-ci comprend une station de pompage, une conduite d'adduction et un réservoir afin de permettre l'équipement en irrigation agricole de 180 à 200 ha, l'alimentation de la commune et des hameaux, ainsi que la mise aux normes de 13 poteaux incendies qui n'avaient pas la capacité hydraulique suffisante, compétence aujourd'hui transférée à la Métropole.



Ce programme d'investissements chiffré par la Société Canal de Provence s'élève à 9 M €...

LA SOCIÉTÉ « CANAL DE PROVENCE » ENGAGE DES ÉTUDES SUR LA COMMUNE...

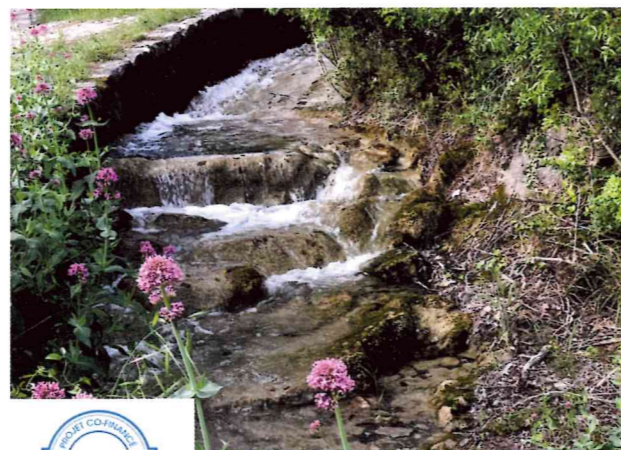
La Société Canal de Provence a entrepris des études préalables à ce programme d'investissements.

Elles ont été évaluées à 550 000 € et seront financées à hauteur de :

Partager l'eau,
construire l'avenir



- 165 000 € par le Département
- 165 000 € par la Région
- 165 000 € par la Société du Canal de Provence



En décembre 2017, le Conseil départemental a voté une délibération prévoyant d'attribuer au Canal de Provence une enveloppe de **165 000€** destinée à financer les études hydrauliques sur la commune de Cuges les Pins.

TRAVAUX

BOULEVARD GAMBETTA

Les travaux de réhabilitation du Boulevard Gambetta et de la place Lucius Cal ont été attribués à la Société Eiffage. La signature du contrat a été effectuée le 15 mai après extinction du délai de recours des tiers. Les travaux débuteront courant juin pour une durée prévue de cinq mois, sauf aléas.



Ces travaux consisteront à :

- Refaire la voirie en totalité par l'application d'un enrobé en bicouche
- Redimensionner les trottoirs conformément aux normes d'accessibilité
- Aménager des places de parking
- Positionner des bornes de stationnement à durée limitée et délimiter des parking zone bleue
- Mettre en place des fourreaux pour le passage de câbles souterrains
- Déplacer le poteau électrique situé en haut du Boulevard Gambetta et du Chemin de Raphèle
- Remplacer entièrement l'éclairage public
- Déplacer la fontaine sur la place Lucius Cal
- Implanter deux containers enterrés destinés à recevoir du tri sélectif et des déchets ménagers.
- Réaménager l'espace situé au nord de l'église en créant un jardin d'agrément avec des bancs, ainsi que le parvis de l'église et du monument aux morts.

**COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 579 000 € HT
SUBVENTIONNÉS À 60 % PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL.**



CLÔTURE DES JEUX DE L'ÉCOLE MOLINA

La clôture des jeux d'enfants de l'école Molina a récemment été complètement détruite. Cet acte de vandalisme porte aujourd'hui préjudice aux enfants mais aussi à la collectivité.

Compte tenu du coût de cet équipement - 1500 € - cette clôture ne sera pas remplacée, le déplacement des jeux d'enfants étant par ailleurs prévu dans le cadre des travaux d'extension de l'école Molina qui devraient débuter début juillet.

Une enquête est en cours pour essayer d'identifier les responsables de cet acte de vandalisme.



L'alternance de pluie et de soleil est propice à la repousse rapide des herbes, c'est pourquoi toutes les communes ont fait le choix, cette année, de retarder au maximum le désherbage afin d'éviter de devoir effectuer cette opération plusieurs fois en début de saison.

Ce phénomène de repousse rapide est accentué par l'interdiction qui est désormais faite aux collectivités d'utiliser certains désherbants, certes efficaces mais jugés dangereux pour l'environnement.

La campagne de désherbage a donc débuté fin mai par celle du cimetière à laquelle succèdera l'intérieur du village, les lignes droites, les ruisseaux et les chemins extérieurs etc. Le recours à une société privée a été nécessaire pour compenser le surcroît de travail des agents municipaux affectés aux espaces verts.

CAMPAGNE DE DÉSHERBAGE

ASSOCIATION TADLACHANCE

Prochaine étape nomade !



Nous recevrons en résidence du 1^{er} au 10 juin l'artiste Wai Kit Lam de Hong Kong.

Sa pratique artistique inclut la photographie, l'art vidéo, le texte et le son. Pour l'occasion,

elle réalisera une installation originale inspirée par le contexte de notre village.

A découvrir sur : www.waikitlam.com

Une présentation publique aura lieu à Cuges. Pour plus d'infos : Facebook tادلachance ou sur notre site www.tادلachance.com

Renseignements : 06 15 97 86 18

Exposition

Rendez-vous le samedi 30 juin de 10h à 18h à la Salle des arcades pour l'exposition des travaux d'élèves des cours d'arts plastiques pour tous donnés par Françoise Rod



SALLE DES ARCADES de Cuges Les Pins DE 10H À 18 HEURES

VISITE GUIDÉE ET APÉRITIF À 11 HEURES

Pour informations FRANÇOISE ROD 06 15 97 86 18

Dès 11h, la visite guidée par les artistes sera suivie d'un apéritif.

LITTLE PUMPKINS

Vous aussi apprenez l'ANGLAIS à Cuges-les-Pins avec LITTLE PUMPKINS.

Ateliers ludiques pour ENFANTS (à partir de 5 ans), ADOS et ADULTES. Cours individuels et collectifs (6 participants maximum).

Pensez à nos stages de prérentrée prévus en août pour préparer la rentrée scolaire.

Vous pouvez également profiter de la pause-déjeuner pour parler anglais tout au long de l'année (atelier réservé aux primaires de 12h à 14h).

INSCRIPTIONS OUVERTES

pour l'année 2018-2019 au 04.86.33.00.31 ou 06.24.37.94.58

Email: tlpcuges@gmail.com

Facebook : TLPCUGES ou

Cugeshlittlepumpkins



FOYER RURAL



Le Foyer Rural sera du 4 au 10 juin dans le Jura.

Au programme visites des monts, des belvédères, des lacs et des cascades. Un vrai petit Canada !

En voitures pour les uns, en randonnées pédestres pour les autres.

Pique-Nique annuel

Rendez-vous également le samedi 23 juin 2018 pour le traditionnel pique nique de fin de saison au puits d'Arnaud. Apéritif et dessert offerts. Rendez-vous pour le covoiturage à 11h devant la mairie.

CENTENAIRE DE LA GUERRE 14/18

A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, les associations des anciens combattants des sections de Cuges-les-Pins et Gémenos proposent une exposition à la salle Jean Jaures (Gémenos).



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS 13
SECTIONS LOCALES de GEMENOS et de CUGES LES PINS

EXPOSITION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14/18

Salle Municipale Jean Jaures

GEMENOS

Du Mercredi 13 au Dimanche 17 juin 2018 de 10h à 19h

ENTREE LIBRE

EXPOSITION

FIGURANTS ET MANNEQUINS EN UNIFORME

Documentation sur Gémenos et Cuges les Pins de « l'époque »

Dimanche midi : « Casse croûte du poilu » *

En partenariat avec : La mairie et la médiathèque de Gémenos
La mairie de Cuges les Pins
La mairie et la bibliothèque de Cassis
La Croix Rouge
L'Office National des Anciens Combattants

* Billes en vente à la Maison de la Presse de Gémenos.



LE SAMEDI 16 JUIN, DÈS 20H, UN REPAS SUR LE THÈME ITALIEN SUIVI D'UN BAL SERA PROPOSÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES, PLACE LÉONARD BLANC.

Fête de Saint Antoine à Cuges les Pins

Célébrée avec le Père Guy Sagna

Samedi 16 juin

11h : messe à la chapelle Saint Antoine
21h : bénédiction du feu de joie avec la fanfare des sapeurs-pompiers d'Aubagne

Neuvaine du 5 au 13 juin

Tous les jours dans l'église :
Vêpres à 18h
Messe à 18h30
Sauf samedi messe à 9h
Récitation de la neuvaine

Accueil d'un prêtre et confessions les 13 et 17 juin toute la journée

Sacrement des malades Dimanche 17 juin à 15h

Jeudi 14 juin 20h

Concert de guitare et chants dans l'église

Mercredi 13 juin

Présidé par Mgr Michel Mouisse
Évêque émérite de Périgueux
Chaplain à Notre Dame de la Garde

Dimanche 17 juin

Présidé par Père Xavier Manzano
Directeur de l'Institut Catholique de la Méditerranée

8h : Messe

10h : Grand Messe solennelle avec trompes, trompette et orgue

11h : Procession des reliques dans le village

15h : Présentation de Saint Antoine – Vêpres

16h : Procession vers la chapelle de Saint Antoine

Bénédiction des pèlerins et du village avec le Saint Sacrement

Vénération des reliques

Possibilité de pique-niquer sur place

Tel : 04 42 73 80 24 - Internet : www.paroisse-cuges.fr - Mail : paroissesaintantoine@free.fr

ILS SONT LA MÉMOIRE DES SERVICES TECHNIQUES

Tous deux anciens employés des services techniques de la mairie de Cuges-les-Pins, messieurs Daumas et Pantel vivent aujourd'hui une retraite bien méritée. Ils nous racontent leurs souvenirs.

Monsieur Gérard Daumas se souvient...

« Quand j'ai commencé, avec Émile Dars, on faisait le ramassage des poubelles avec l'âne et le charretton. Il était vieux et feignant, cet âne... C'est nous qui tirions le charretton !

À la mairie, ils m'ont embauché parce qu'ils avaient acheté un tracteur-benne et que M. Dars n'avait pas le permis. Je l'aidais aussi tous les lundis et samedis pour les poubelles.

Ensuite, je faisais l'entretien des écoles, ruisseaux, routes, etc. Je m'occupais aussi de l'eau, je faisais même les trous au cimetière pour les enterrements !

Les heures supplémentaires n'étaient pas payées, notre consommation d'essence était surveillée. Mon salaire quand j'ai débuté était de 35 000 anciens francs.

Après, la mairie a embauché Henri Monier, Yvon Delbart, Daniel Reynier, Émile Fougasse, René Nardi... C'était une autre époque.

À la fin de l'année, on était tous invités à manger la bouillabaisse au Brusç.

Depuis la retraite, on s'est installés, ma femme et moi, dans les Alpes, car on aime la montagne.

On revient à Cuges pour trois mois l'hiver, pour éviter la neige. On voyage un peu, on jardine... on ne s'ennuie pas ! »



Employé de juin 1963 à 1990



M. Daumas & M. Dars

Monsieur Claude Pantel nous raconte...

« J'ai été embauché dans l'optique de remplacer Désirée Daumas, qui conduisait le camion-benne à ordures ménagères (BOM), parce que j'avais le permis poids-lourds.

J'étais aussi carrossier et mécanicien. De 6 à 8 heures, je balayais le village avec Guy Batby. Ensuite, j'enchaînais avec le ramassage des ordures. L'après-midi on allait déballer à Signes. En tout, on faisait 41,5 heures par semaine.

Parfois, il nous arrivait d'oublier le rippeur (celui qui saute du camion pour vider les conteneurs) derrière, on le voyait alors courir dans le rétroviseur !

Si le camion tombait en panne, il m'arrivait de travailler très tard le soir pour le réparer.

Au départ, nos locaux étaient situés à l'ancienne chapelle des pénitents, puis au boulevard Gambetta, à côté du moulin à huile. Ce n'est qu'à la fin des années 70 qu'on a nous-même construit le local actuel, quartier de la Feutrière.

Quand Gérard Daumas est parti à la retraite en 1990, j'ai pris le relai comme responsable des services techniques. On était douze agents qualifiés dans le service.

Il y avait un balayeur (M. Reynier), un menuisier (M. Sabot), deux électriciens-plombiers (M. Giusti et M. Faticcioni), deux chauffeurs d'engins (M. Amalric et M. Schwartz), un serrurier-chaudronnier (M. Soler), trois maçons (M. Benefro, M. Larriven et M. Fouque), un responsable des espaces verts (M. Bisot), un chauffeur PL et manutentionnaire de grues (M. Boisson), et moi-même qui était carrossier. Chacun avait ses qualifications mais on était tous polyvalents, on pouvait se soutenir et se remplacer les uns les autres.

Nos missions étaient variées : ramassage des ordures, entretien des bâtiments publics, nettoyage du village, travaux de maçonnerie, entretien des espaces verts, goudronnage des routes, réparation des véhicules, voyages d'eau... on n'arrêtait jamais !

Le soir, je préparais les fiches de travail du lendemain. Parfois, le matin, je devais les réécrire, s'il pleuvait par exemple. Le dimanche matin, je faisais souvent un tour en voiture dans le village pour voir si quelque chose clochait.

Depuis que je suis à la retraite, je continue à pratiquer tous les métiers (maçon, électricien, mécanicien...), mais pour mes enfants cette fois. »



Employé d'août 1975 à mai 2008

NAISSANCES



.....Kaïla Navarro née le 24 avril
 Karl Naidoo Landé, né le 14 avril
 Jeanne Maurel-Gay née le 07 mai

MARIAGES

Nicolas GAUTRIAU et Dorine
 AYANOUGLOU, mariés le 19 mai 2018

Didier BONACCORSI et Régine
 JELEZIAN, mariés le 21 avril 2018



TRIBUNE LIBRE

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

Bonjour cher lecteur

Avez-vous remarqué que vous pouvez maintenant nous lire sans avoir à ouvrir le fameux rabat de votre magazine ?

Et oui, depuis le numéro d'avril, nous sommes devenus lisibles. Non pas grâce aux largesses de la majorité, mais simplement parce que la place à laquelle vous nous trouvez aujourd'hui est celle qui aurait dû être la nôtre depuis le premier numéro comme le stipule le règlement.

Nous avons donc dû attendre quatre ans pour être rétablis dans nos droits.

Et alors, nous direz-vous, pourquoi nos collègues de la majorité n'ont-ils pas pris notre place sous ce rabat ? Certainement parce que ce qui était bien, assez bon pour nous, ne l'est pas pour eux.

En attendant, ils ont mis sous le fameux rabat le trail scolaire au mois d'avril. On peut imaginer l'enthousiasme des parents qui font les frais de l'opération.

Enfin de nombreux Cugeois nous font part de leur mécontentement sur la prolifération des herbes dans tout le village. Gageons qu'à la sortie de cet article (transmis le 22 mai) les choses auront évoluées positivement

Sinon très heureux de vous voir de plus en plus nombreux à visiter notre site <https://sites.google.com/view/unies-pour-cuges>.

G.Fasolino M.Parent F.Barthélémy P.Coste A.Di Ciaccio

Personne de confiance, garde votre maison pendant vos vacances.

Ce qui signifie : entretenir la maison et le jardin. M'occuper des animaux et de la piscine.

Assurer une présence est la meilleure prévention contre les cambriolages.

S'adresser au bureau de Poste.

A vendre :

- Différentes pièces de Renault Clio (1995)
 - Motoculteur : état neuf
- Tel. : 06.22.81.67.05

Les familles Usai, Pourchier, enfants et petits enfants, tiennent à vous remercier des témoignages d'amitié, de gentillesse, de compassion que chacun d'entre vous a su donner lors du décès de notre chère disparue, Louise.

Merci à tous venus nombreux.

RETOUR SUR

MÉDAILLE GRAND OR DE L'UNC DÉCERNÉE À MONSIEUR MAURRIC



Chers amis,

Nous profitons aujourd'hui de cette commémoration de l'armistice de 39/45 pour fêter l'un d'entre nous qui a sûrement vécu ce moment avec une grande joie car il annonçait la fin de sa captivité et le retour dans ses foyers.

André MAURRIC est né à Cuges, il est notre doyen et l'année prochaine il aura 100 ans. En 1939, il est appelé sous les drapeaux et est incorporé au dépôt d'infanterie de Clermont-Ferrand.

En mars 1940, après un passage à Reims, il est affecté au 298^{ème} régiment d'infanterie. À la déclaration de la guerre, il assure le ravitaillement au volant de son camion dans toute la région de Belfort.

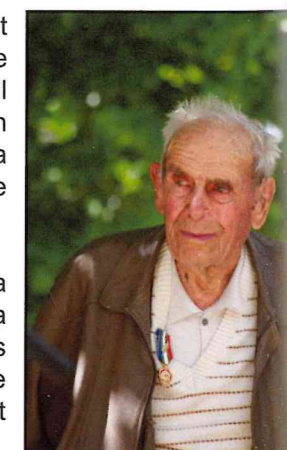
Il est capturé le 21 juin 1940 à Hurpez dans le Haut Rhin et est interné à Neuf-Brisach, il sera ensuite transféré à Mosbourg dans la région de Munich au stalag 7A.

Il ne sera libéré par les Américains que 5 ans plus tard et rapatrié le 11 juin 1945.

Il est titulaire de la croix du combattant 39/45, de la médaille commémorative de la Guerre 39/45 avec barrette France, de l'insigne des blessés et du titre de reconnaissance de la nation 39/45.

Au vu de son histoire militaire et de son implication au sein de notre association le Conseil d'administration de l'Union Nationale de Combattants lui a décerné la médaille Grand Or de l'UNC.

Cher André, merci pour ta présence, ta fidélité et ta disponibilité pendant toutes ces années, cette décoration va t'être remise par Monsieur le Maire et nous en sommes très fiers.



Texte lu lors de la cérémonie par Jean-Pierre Blanc, Président de l'UNC



La municipalité de
Cuges-les-Pins
vous propose

Fête de la MUSIQUE

RENDEZ-VOUS JEUDI 21 JUIN

18H30

SALLE DES MARIAGES

PROJECTION DU FILM « **FANTASIA** »

20H

PLACE LEONARD BLANC

LES GASPARDS - FLAMENCO - IMMINENT 5

20H

PLACE DE LA LIBERATION

IRON - FAMILY SPIRIT - THE KEYS

20H

LE BARRI

MADAAL DOCH

BUVETTE ET
PETITE RESTAURATION
TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE
ASSURÉES PAR **LE COMITÉ DES FÊTES**